

En 2015, sur l'UP, on recense une vingtaine d'ESSH* (dont la moitié sont marquants) impliquant des entreprises intervenant à l'intérieur ou à l'aval de nos ouvrages. Les différents événements illustrent trois catégories de risques :

1 INTERVENTIONS SUR OMISH*

→ Barrage de Bouvante, le 01/08/2014 : un raccord hydraulique de type olive casse lors de l'ouverture de la vanne de fond en fin d'épisode de crue. Ces raccords ont été mis en place par l'entreprise qui a réalisé le déplacement de la centrale hydraulique de cette vanne en 2011.



→ Barrage de Motz, le 15/04/2013 : l'automate barrage perd les positions des verrous des clapets rives gauche et droite, récemment rénovés. Un support de fin de course était mal fixé et le bloc de connexion électrique était oxydé.

EXEMPLES DE PARADES

- Exigences qualité spécifiées dès l'expression de besoin et au cahier des charges.
- Contrôle des modes opératoires des entreprises.
- Recette de fin de chantier et requalification.

*ESSH : Evénements Significatifs pour la Sûreté Hydraulique

*OMISH : Ouvrage et Matériel Important pour la Sûreté Hydraulique

TOUS ENSEMBLE, acteurs de la vigilance partagée

L'Unité de Production Alpes sur VEC
<https://intranet.edf.fr>

Diffusion par Côte avec accord



VIGILANCE
PARTAGÉE





2 INTERVENTIONS À PROXIMITÉ D'OMISH*

- Barrage du Pont des Chèvres, le 12/03/2015: l'entreprise tire des câbles dans un local exigü. Un des employés **bascule involontairement le disjoncteur d'alimentation** de l'automate.
- Bioge, le 7/10/2015: un des ouvriers travaillant au dessus du G4 fait tomber un tuyau plastique qui roule sous les garde-corps et **heurte la poire inondation usine** située dans la fosse.

EXEMPLES DE PARADES :

- Identifier les OMISH dans la zone de travail ,
- Expliquer les enjeux aux intervenants.
- Mesures préventives dans le plan de prévention (PDP).
- Protéger / condamner / consigner les matériels.

3 INTERVENTIONS EN RIVIÈRE

- Tronçon court-circuit Péage de Vizille, le 13/02/2015 : informé d'une hausse des débits dans le cadre d'une CIR, l'entreprise engage un engin dans la rivière pour protéger son chantier. Le conducteur se retrouve **coincé au milieu de la rivière**, moteur noyé. L'entreprise n'avait pas fait part de phases à risque dans son opération.
- Saint Martin La Porte, le 1/12/2015 : afin de dépanner un défaut, le technicien abaisse le clapet du barrage en respectant la vague d'alerte, mais **n'informe pas** le CCH, ni l'entreprise qui travaille à l'aval (CIR en cours).

ET VOUS ?

- Comment prenez-vous en compte le risque sûreté lors des interventions à l'intérieur ou à l'aval de nos ouvrages ?
- Echangez-vous sur les enjeux de sûreté avec les intervenants?

